

**CONTRAT D’AFFILIATION
ET SERVICES COMPLEMENTAIRES**

Entre les soussignés :

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Martinique – 77, rue Léopold Bissol – 97231 Le Lamentin, représenté par son Président, Frantz CASSILDE

D’une part :

Nom Prénom

Adresse Code postal et commune

Tél : Fax : Port. :

Email

Agissant en qualité de : locataire Propriétaire

D’autre part :

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Le présent contrat garanti l’affiliation de la dite association titulaire d’un droit de chasse.

La Fédération des Chasseurs de la Martinique peut s’engager, par ses services Technique et Administratif, à assurer au bénéficiaire du présent contrat, affilié* depuis au moins trois ans, une assistance technique, juridique, d’Information, et une ouverture aux aides Financières.

Tarifification des prestations

Le montant de l’affiliation est fixé par l’Assemblée Générale, équivalant au prix du timbre fédéral.

Les services complémentaires, comprennent :

- Le montant du droit d’entrée, égal à 1.5 fois le montant du timbre fédéral.
- Le montant des services complémentaires, calculé au prorata du nombre de membres (pour cette année 1.52 fois le nombre de membres).

Durée du contrat

Le contrat est souscrit pour une année, renouvelable par tacite reconduction. Il est valable du 1er juillet au 30 juin de l’année suivante.

Une attestation d’affiliation sera délivrée au bénéficiaire.

Informations complémentaires.

Les superficies des terrains et leur localisation servent, à titre d’information.

Le nombre de membres sera porté sur l’attestation d’affiliation.

Résiliation

Si l’une ou l’autre des parties décide de résilier le contrat, elle devra aviser le co-signataire au moins 3 mois avant son expiration. Par son adhésion à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Martinique résultant du paiement d’une cotisation spécifiquement annuelle, le bénéficiaire du présent contrat accepte de se conformer aux statuts et règlement de cet organisme.

Fait à Le

L’Adhérent,

Le Président de la Fédération

**Affiliation et services complémentaires*